



# Rapport financier annuel 2011



L'électronique médicale nouvelle génération

## VISIOMED GROUP

Société anonyme au capital de 10 417 448 €  
Siège social : 21, avenue Victor Hugo - 75016 PARIS  
514 231 265 R.C.S. PARIS

### RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

(Exercice 2011)

### À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2012

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire à l'effet de vous rendre compte de l'activité de la société "VISIOMED GROUP" au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et soumettre à votre approbation l'ordre du jour suivant :

- \* Présentation du rapport de gestion du Conseil d'administration et des rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et sur les comptes consolidés de cet exercice,
- \* Présentation du rapport complémentaire présenté par le Conseil d'administration dans le cadre de l'utilisation, par les Conseils d'administration du 1<sup>er</sup> juin 2011 et du 5 juillet 2011, de la délégation de compétence consentie par l'assemblée générale extraordinaire du 13 mai 2011, ainsi que du rapport complémentaire du Commissaire aux comptes établi à cette occasion,
- \* Approbation, s'il y a lieu, des conventions faisant l'objet du rapport spécial du Commissaire aux comptes,
- \* Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011,
- \* Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011,
- \* Affectation des résultats,
- \* Quitus aux administrateurs,
- \* Renouvellement du mandat de trois administrateurs,
- \* Constatation de la démission du Censeur,
- \* Nomination d'un nouvel administrateur,
- \* Autorisation à donner au Conseil d'administration afin de procéder au rachat d'actions de la société conformément aux dispositions des articles L. 225-209-1 et suivants du Code de commerce,
- \* Pouvoirs à donner en vue des formalités,
- \* Questions diverses.

Les convocations prescrites par la loi ont été régulièrement publiées et adressées aux actionnaires titulaires d'actions inscrites en comptes nominatifs et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. **SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ "VISIONED GROUP" ET DE SES FILIALES AU COURS DE L'EXERCICE 2011 :**

Les informations ci-après concernent le Groupe composé de VISIONED GROUP et de ses deux filiales, la société VISIONED (SAS) et la société IN PHARMA.

**A. ÉVOLUTION DU GROUPE PAR ACTIVITÉ:**

Le tableau ci-après synthétise l'évolution du chiffre d'affaires du Groupe par branche d'activité et par canal de distribution:

Chiffre d'affaires en M€		
Normes françaises – Données Auditées	2010	2011
Autodiagnostic médical	7,1	6,5
Bien être	2,1	3,5
Divers	1,1	2,6
Total Groupe	10,3	12,5
Santé	7,8	10,4
Grande Distribution	0,2	1,3
Export	2,3	0,9

A noter que la thermométrie a progressé alors que les autres produits de la gamme Autodiagnostic médical (tensiomètres et produits d'électrothérapie) ont sous performé.

L'évolution de l'activité des entités du Groupe est résumée ci-après :

- La société VISIONED GROUP, holding, spécialisée dans les produits de santé et de bien être, a réalisé (comme indiqué plus en détail au paragraphe 2 A. du présente rapport) un chiffre d'affaires en progression de 147,6 %.
- La société VISIONED, spécialisée dans la distribution de produits de thermométrie sans contact aux pharmacies, a réalisé un chiffre d'affaires en progression de 16 %, et a enregistré, en 2011, un profit de 2 384 645 €, contre une perte de 851 899 € en 2010.

L'activité de cette société est en nette progression, grâce à la qualité de ses produits, sa réactivité face aux attentes du marché et la qualité de sa distribution.

- La société IN-PHARMA, spécialisée dans la prestation de services commerciaux, a réalisé un chiffre d'affaires en progression de 45 %, et son résultat est un bénéfice de 62 300 €, contre un bénéfice de 7 036 € pour l'exercice précédent.

A noter qu'aucune activité en matière de recherche et de développement, ouvrant droit au crédit d'impôt recherche, n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé. Néanmoins le Groupe Visioned a continué à axer ses développements sur des produits innovants et en rupture avec les produits traditionnels.

## **B. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE 2011 :**

### **Diversification réussie de la gamme de produits**

- Le Groupe a parfaitement réussi la diversification de sa gamme de produits. Ainsi, la croissance de l'exercice 2011 provient des nouveaux produits, que ce soit la gamme Bien être (+70% en un an) développée par Visionmed Group ou les produits électroniques distribués, notamment l'assistant d'écoute Octave (développé par Sonalto).
- En 2012, Visionmed Group continue à densifier son offre. Le Groupe vient de commercialiser sa gamme d'éthylotests et profite de la forte demande liée à l'obligation prochaine d'équipement de tous les véhicules (cf. communiqué de presse du 18 janvier 2012). En puériculture, un concept très innovant de matelas pour bébé thermorégulateur, respirant et anti-étouffement, vient d'être lancé. Le Groupe se positionne ainsi comme le partenaire incontournable des distributeurs via sa large gamme de produits de santé et bien-être.
- Ce positionnement sur les produits de santé innovants vendus sans prescription médicale (OTC) permet d'être insensible aux politiques publiques en matière de fixation des prix ou de remboursement.

### **Renforcement des positions en pharmacie**

- Grâce à cette gamme élargie et à sa position de leader incontesté en thermométrie, Visionmed Group a renforcé son implantation dans le réseau des pharmacies et parmi les professionnels de santé. Les ventes dans ce secteur ont progressé de 33% en un an.
- La Grande Surface Spécialisée a confirmé son potentiel commercial, particulièrement dans les réseaux de la puériculture et l'intérêt des consommateurs pour des produits de santé innovants.
- 2011 a été un exercice de consolidation à l'export, le Groupe n'ayant pas bénéficié comme en 2010 de deux commandes exceptionnelles liées à la grippe H1N1. Le Groupe fait du développement à l'international l'une de ses priorités et a recruté une Directrice du Développement International dotée d'une très solide expérience (cf. communiqué de presse du 6 février). Le Groupe compte s'appuyer sur la qualité de ses produits, confirmée lors des derniers salons professionnels, pour s'inscrire dans un cycle de développement régulier de ses ventes hors de France.

### **Évolution de la structure capitalistique et financière du Groupe :**

La société Visionmed Group a bénéficié de deux augmentations de capital successives, en avril et en juillet 2011, qui ont renforcé la structure financière du Groupe et vont lui permettre de répondre aux défis qui lui sont lancés essentiellement dus à sa forte croissance.

Ces augmentations de capital d'un montant global de 4 598 470 €, assorties de primes d'émissions de 3 148 902 €, ont porté le capital de Visionmed Group de 5 818 978 à son montant actuel, soit 10 417 448 €.

## 2. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS ET ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ VISIOMED GROUP :

### A. COMPTES ANNUELS :

Les comptes ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Les comptes annuels vous donnent une connaissance complète des résultats et de l'activité de la société au cours de l'exercice 2011.

Le chiffre d'affaires H.T. de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'est élevé à 2 787 500 €, contre 1 125 710 € pour l'exercice précédent, en progression de 147,6 %.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 3 134 345 €, contre 1 423 003 € pour l'exercice précédent, et les charges d'exploitation ressortent à 4 391 877 €, comprenant les postes suivants :

- achats consommés .....	615 532 €
- autres achats et charges externes .....	1 723 402 €
- salaires et charges sociales .....	1 679 481 €
- dotations aux amortissements (sur immobilisations) .....	303 862 €
- dotations aux dépréciations (sur actif circulant) .....	6 374 €
- autres charges .....	214 €

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2011 est déficitaire de - 1 256 877 €, contre un résultat d'exploitation déficitaire de 885 514 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort déficitaire pour - 93 515 €, contre un résultat financier déficitaire de 52 347 € pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts ressort déficitaire pour - 1 350 392 €, contre un résultat courant avant impôts déficitaire pour 937 861 € pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel ressort déficitaire pour - 3 578 570 €, contre un résultat exceptionnel déficitaire de 56 800 pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments qui précèdent, l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'est traduit par une perte nette comptable de - 4 692 885 €, ainsi que vous avez pu le constater dans les documents qui ont été mis à votre disposition.

Nous vous rappelons que l'exercice clos le 31 décembre 2010 avait enregistré une perte de 994 661,89 €.

### B. SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ - RISQUES DIVERS - DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS :

#### Situation financière - Endettement :

Au 31 décembre 2011, les capitaux propres s'élèvent à 8 121 970 K€..

L'endettement bancaire de la société "VISIOMED GROUP" au 31 décembre 2011 s'élève à 435 384 K€, dont 435 384 K€ à court terme, et la trésorerie à 1 893 701 K€.

La société VISIOMED n'a pas de dettes vis-à-vis du Groupe au 31 décembre 2011.

L'emprunt obligataire convertible figure au bilan pour 779 968 €.

**Risques divers :**

Une information complète sur l'ensemble des risques affectant la société figure dans le prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro 11-230 le 17 juin 2011, disponible sur site de la société ([www.visionmed-lab.com](http://www.visionmed-lab.com)) et sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

**Information sur les délais de paiement des fournisseurs :**

Conformément à l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, vous trouverez en annexe au présent rapport la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs de VISIONMED GROUP, par date d'échéance.

**C. ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ:**

**Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :**

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

**Évolution prévisible et perspectives d'avenir :**

La Société VISIONMED GROUP poursuit son référencement auprès des grandes surfaces multi spécialistes.

La progression de chiffre d'affaires attendue s'inscrit dans la même perspective que celle du Groupe consolidé.

**D. FILIALES ET PARTICIPATIONS :**

**a) Prises de participations intervenues au cours de l'exercice :**

La société a pris au cours de l'exercice la participation suivante :

- Prise de participation de 10 % dans le capital de la société chinoise Shenzhen Nexmed Technology Company Limited.

**b) Situation des filiales et sociétés contrôlées :**

Au 31 décembre 2011, Visionmed Group contrôle (au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce) les sociétés suivantes :

- \* Société "**VISIONMED**", société par actions simplifiée au capital de 274 010 €, dont le siège social est à PARIS (75016) - 21, avenue Victor Hugo, identifiée sous le numéro 498 785 112 R.C.S. PARIS, contrôlée directement à 95,43 % :

- \* La société "IN-PHARMA", société par actions simplifiée au capital de 41 500 €, dont le siège social est à PARIS (75016) - 21, avenue Victor Hugo, identifiée sous le numéro 487 766 784 R.C.S. PARIS, contrôlée directement à 100 %.

L'activité de ces sociétés a été présentée lors de notre exposé sur l'évolution de l'activité du Groupe:

### 3. COMPTES CONSOLIDÉS :

Bien que la société ne soit pas tenue à consolidation, nous vous présentons et soumettons à votre approbation les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Ces comptes ont été établis selon les règles et méthodes décrits dans l'annexe aux comptes consolidés.

#### 3.1 Périmètre de consolidation :

Société	Pays	% de détention	Première année de consolidation
VISIONMED SAS	France	95,43%	2010
IN PHARMA	France	100%	2010

#### 3.2 Présentation des chiffres consolidés - Evolution de l'activité du groupe :

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 12 548 K€ en 2011, contre 10 288 K€ pour l'exercice précédent. Le total des produits d'exploitation s'est élevé à 12 566 K€, contre 10 369 K€ pour l'exercice précédent.

- Le total des charges d'exploitation s'est élevé à 14 369 K€, contre 11 910 K€ pour l'exercice précédent, et se décompose comme suit :
- Marchandises consommées ..... 5 063 039 €
- Autres achats et charges externes ..... 3 813 528 €
- Impôts, taxes et versements assimilés ..... 188 840 €
- Salaires et traitements ..... 3 338 054 €
- Charges sociales ..... 1 426 929 €
- Dotations aux amortissements (sur immobilisations) ..... 264 118 €
- Dotations aux provisions (pour risques et charges et actifs circulants) ..... 274 055 €

Le résultat d'exploitation consolidé est négatif pour un montant de - 1 802 481 €, contre -1 540 960 € pour l'exercice précédent. L'exercice se traduit donc par une perte nette consolidée part groupe de - 2 302 896 €, contre - 2 067 579 € en 2010.

L'évolution de l'activité du Groupe en 2011 a été exposée au point 1 du présent rapport.

#### 3.3 Évolution prévisible et perspectives d'avenir du Groupe :

Le Groupe envisage une croissance organique significative de son chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2012, compte tenu du lancement des produits développés par le Groupe sur les années antérieures qui seront commercialisés à partir du second trimestre 2012.

Le renforcement des référencements des produits Visionmed Baby dans le réseau des magasins de puériculture ainsi que le lancement de sa nouvelle gamme d'éthylotests conforte les objectifs de croissance.

Le Groupe a recruté son Directeur du Développement International et compte accélérer son développement à l'international par l'ouverture de plusieurs distributeurs.

L'opportunité de l'ouverture d'une filiale en Allemagne sera étudiée au deuxième semestre, pour un démarrage d'activité éventuel courant 2013.

#### **4. APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RÉSULTAT :**

##### **A) Approbation des comptes annuels 2011 :**

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes tels qu'ils viennent de vous être présentés.

##### **B) Dépenses et charges somptuaires (CGI, art. 223 quater et 39-4) :**

Les comptes qui viennent de vous être présentés comportent des dépenses et charges non déductibles s'élevant 30 086 €.

Nous vous demandons, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, d'approuver ce montant et l'impôt supplémentaire qui sera supporté de ce fait s'élevant à 10 028 €, aux taux actuel de 33, 1/3 %.

##### **C) Affectation du résultat :**

Nous vous proposons d'affecter au compte "Report à nouveau" débiteur la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2011, qui s'élève à 4 692 884 €.

##### **D) Rappel des dividendes distribués :**

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il vous est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende depuis la constitution de la société.

Vous voudrez bien donner acte de l'information reçue à ce titre.

#### **5. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE :**

##### **A) Quitus aux organes sociaux :**

Nous vous demandons de donner quitus aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice 2011.

##### **B) Liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux :**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 - alinéa 4 - du Code de commerce, nous vous indiquons en annexe au présent rapport les mandats, ainsi que toutes fonctions, salariées ou non, exercées au sein de la société, des sociétés du groupe et de toutes sociétés tierces, françaises ou étrangères, de chaque mandataire social.



**C) Situation des mandats des mandataires sociaux et des Commissaires aux comptes :**

Nous vous rappelons que les mandats d'administrateurs de Messieurs Éric SEBBAN, Élysée SOUFFIR et Joseph SOUFFIR arrivent à expiration à l'issue de la présente assemblée.

Nous vous proposons de renouveler ces mandats pour une période de 6 années qui viendrait à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes tenue au cours de l'année 2018 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Nous vous proposons de nommer en qualité d'administrateur de la société, pour une durée de 6 années, qui viendrait à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle chargée de se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, savoir :

- Monsieur Olivier BUA  
né le 24 décembre 1957 à NEUILLY SUR SEINE (Hauts-de-Seine),  
demeurant à VAUCRESSON (92420) - 36, allée des Haras.

**D) Démission du Censeur :**

Nous vous proposons de constater la démission, à effet du 28 décembre 2011, du Censeur, la société "IDINVEST PARTNERS".

**E) État des délégations de pouvoirs pour les opérations d'augmentation de capital :**

Vous trouverez en annexe un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité données par l'assemblée générale au conseil d'administration pour réaliser ou décider des augmentations de capital. Ce tableau fait apparaître l'utilisation de ces délégations au cours de l'exercice.

**F) Conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce :**

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées aux articles L. 225-38 à L. 225-42 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'administration.

Votre Commissaire aux comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

**6. PARTICIPATION DE SALARIÉS AU CAPITAL SOCIAL :**

À la clôture de l'exercice social 2011, aucun salarié de la société ne détenait de participation au capital de la société dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise (PEE) ou d'un fonds commun de placement d'entreprise.

**7. RAPPEL DES BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CRÉATEURS D'ENTREPRISE :**

Il est rappelé que, suivant assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2009, le Conseil d'administration, dans sa séance du 13 avril 2010, a attribué, au profit de deux salariés, 224 511 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise donnant droit de souscrire à 112 255 actions nouvelles.

**8. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA RÉPARTITION DU CAPITAL ET À L'AUTOCONTRÔLE :**

En application de l'article L. 233-13 du Code de commerce, sont mentionnées en annexe au présent rapport, l'identité des personnes physiques ou morales détenant, au 31 décembre 2011, directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales de la société. Cette annexe fait également apparaître les modifications intervenues au cours de l'exercice.

Nous vous indiquons en outre qu'aucune des sociétés contrôlées par la société "VISIONMED GROUP" ne détient d'action dans le capital de la société.

Les actions Visionmed' Group détenues par la Société, au cours du dernier exercice, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions propres autorisé par l'assemblée générale du 15 juin 2011 sont indiquées dans le tableau figurant en annexe. Ces actions sont gérées pour compte par la société PORTZAMPARC, Nantes.

**9. RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS MENTIONNÉES À L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER RÉALISÉES AU COURS DU DERNIER EXERCICE :**

En application de l'article 223-26 du Règlement de l'AMF et de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, nous vous informons que Monsieur Éric SEBBAN, Président du Conseil d'administration et Directeur Général, a procédé, en 2011, depuis la 1<sup>ère</sup> cotation sur le marché ALTERNEXT de NYSE Euronext Paris, à des achats sur le marché de 550 actions pour une valeur totale de 2 499 euros. Il n'a procédé à aucune cession d'actions de la société "VISIONMED GROUP".

**10. MODIFICATIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL :**

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital social
Actions composant le capital en début d'exercice	2 909 489	2 €	5 818 978 €
Augmentations de capital	+ 1 049 235	2 €	+ 7 917 448 €
Augmentation de capital	+ 625 000	4 €	+ 2 500 000 €
Actions composant le capital en fin d'exercice	2 604 362	4 €	10 417 448 €

**11. ÉVOLUTION DU TITRE - RISQUE DE VARIATION DE COURS :**

Au cours de l'année 2011, 348 386 actions ont été échangées sur le marché ALTERNEXT de NYSE Euronext Paris.

Le cours, qui cotait 8,00 € au 1<sup>er</sup> jour de cotation, ressort à 5,10 € à la fin de l'exercice.

Le cours le plus bas enregistré s'est situé à 3,81 €, le 21 novembre 2011, et le cours le plus haut à 8,15 €, le 25 juillet 2011

La capitalisation boursière à la fin de l'exercice 2011 ressortait à 13 282 246 €.

## 12. AUTORISATION DE RACHAT D'ACTIONS :

Dans le prolongement de l'autorisation délivrée par l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2011, nous vous demandons d'autoriser à nouveau le Conseil d'administration à user de la faculté prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce d'acquérir des actions de la société, afin notamment de favoriser la liquidité des titres de la société.

La société serait autorisée à détenir des actions de son propre capital dans la limite légale de 10 % du nombre d'actions composant à tout moment le capital social, et, le cas échéant, de 10 % des actions d'une catégorie déterminée.

Les acquisitions pourraient être effectuées par tous moyens et par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement, au travers d'un contrat de liquidité, conforme notamment à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF.

L'acquisition d'actions de la société ne pourrait pas avoir pour effet d'abaisser les capitaux propres à un montant inférieur à celui du capital augmenté des réserves non distribuables et la société devrait disposer de réserves, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions qu'elle possède.

Les actions possédées par la société ne donneraient pas droit aux dividendes et seront privées de droits de vote.

Le prix maximum d'achat des actions serait fixé à 20 € par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué serait ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant des fonds que la société pourrait consacrer au rachat de ses propres titres ne pourra excéder 1 200 000 €.

Les achats de ces actions pourraient être effectués, à tout moment, par tous moyens, y compris par voie de blocs et, ce, même en cas d'offre publique sur les titres de la Société, dans le respect de la réglementation en vigueur.

L'assemblée générale donnerait tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour l'accomplissement de la présente autorisation, et notamment pour passer tous ordres de bourse, conclure tout contrat de liquidité, tous accords pour la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, remplir toutes formalités et déclarations et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

En cas d'augmentation de capital par souscription d'actions en numéraire, la société ne pourrait exercer elle-même le droit préférentiel de souscription. L'assemblée générale pourrait décider de ne pas tenir compte de ces actions pour la détermination des droits préférentiels de souscription attachés à ces actions. À défaut, les droits attachés aux actions possédées par la société devraient être, avant la clôture du délai de souscription, soit vendus en bourse, soit répartis entre les actionnaires au prorata des droits de chacun.

La présente autorisation serait consentie pour une durée de DIX-HUIT (18) mois à compter de l'assemblée.

### 13. ANNEXES

Afin de compléter votre information, figurent en annexe au présent rapport :

- le tableau prévu à l'article R. 225-102 du Code de commerce, faisant apparaître les résultats de la société au cours des 5 derniers exercices ;
- le tableau faisant apparaître les résultats consolidés du Groupe au cours des 5 derniers exercices ;
- la liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux ;
- les renseignements relatifs à la répartition du capital et à l'autocontrôle ;
- l'état des délégations de pouvoirs pour les opérations d'augmentation de capital ;
- la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance ;
- l'information relative aux options de souscription d'actions de la société, consenties par cette dernière ;
- l'information relative au programme de rachat d'actions.

Après lecture des divers documents et rapports complétant votre information, notamment ceux du Commissaire aux comptes, nous vous remercions de bien vouloir adopter les résolutions qui vous sont proposées.



PARIS, le 5 avril 2012.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

## Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social			5 818 978,00	5 818 978,00	10 417 448,00
Nombre d'actions ordinaires			2 909 489,00	2 909 489,00	2 909 489,00
<b>Opérations et résultats :</b>					
Chiffre d'affaires (H.T.)			78 828,04	1 125 710,53	2 787 500,06
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions			41 970,23	-840 526,96	-4 610 043,55
Impôts sur les bénéfices			10 471,00		-236 077,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions			20 943,23	-994 661,89	-4 602 884,55
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions			0,01	-0,29	-1,50
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions			0,01	-0,34	-1,51
<b>Dividende distribué</b>					
<b>Personnel</b>					
Effectif salariés				13	23
Montant de la masse salariale				758 844,47	1 180 300,82
Montant des sommes versées en avantages sociaux				308 858,04	490 180,10

## GROUPE VISIONED

### Résultats financiers des trois derniers exercices

	2009	2010	2011
<b>A - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>			
1. Capital social (en €)	5 818 978	5 818 978	10 417 448
2. Nombre d'actions	2 909 489	2 909 489	2 604 362
<b>B - OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE (EN €)</b>			
1. Chiffres d'affaires hors taxes	78 828	10 288 201	17 548 275
2. Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	41 970	-1 545 669	-1 476 982
3. Impôts sur les bénéfices	15 990	-1 151	-2 263
4. Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0
5. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	27 980	-2 067 579	-2 302 896
6. Résultat distribué	0	0	0
<b>C - RESULTAT PAR ACTION (EN €)</b>			
1. Résultat après impôts, participation des salariés et mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,01	-0,53	-0,57
2. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,01	-0,71	-0,88
3. Dividende net attribué à chaque action	0,00	0,00	0,00
<b>D - PERSONNEL</b>			
1. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	59	81	79
2. Montant de la masse salariale de l'exercice (en €)	0	2 708 491	3 338 054
3. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice ( Sécurité sociale, œuvres sociales, etc) (En €)	0	1 151 559	1 426 929

**Mandats et fonctions (salarées ou non) exercés au sein de la société, des sociétés du groupe  
et de toutes sociétés tierces, françaises ou étrangères de chaque mandataire social  
au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 al. 3 du Code de commerce, sont indiqués ci-dessous les mandats ainsi que toutes fonctions (salarées ou non) exercés au sein de la société, des sociétés du groupe et de toutes sociétés tierces françaises ou étrangères, par chaque mandataire social.

Nom	Fonctions au sein de la société "VISIONMED GROUP"	Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés	
		Société	Mandat ou fonctions
Éric SEBBAN	Président du Conseil d'administration Directeur Général Administrateur	VISIONMED S.A.S.	Président
		SCI BS Lagny 75020 Paris	Gérant
Élysée SOUFFIR	Administrateur	SAS Topelite (95)	Directeur Général
Joseph SOUFFIR	Administrateur	Néant	Néant
MATIGNON INVESTISSEMENT & GESTION	Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ARTERIAL REMODELLING TECHNOLOGIES.</li> <li>- COMPAGNIE DE VICHY</li> <li>- GROUPEMENT INTERNATIONAL D'INFORMATIQUE DE SANTE (G.I.I.S.)</li> <li>- FOURNITURES HOSPITALIERES</li> <li>- KADRIGE</li> <li>- LACIE</li> <li>- MAPI</li> <li>- MINAFIN</li> <li>- NATURE HOLDING</li> </ul>	Administrateur
Thierry CHIGNON	Représentant permanent de la société "MATIGNON INVESTISSEMENT & GESTION" administrateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ARTERIAL REMODELLING TECHNOLOGIES</li> <li>- MAPI</li> <li>- AIR IN SPACE BV</li> </ul>	<p>Censeur</p> <p>Administrateur Administrateur</p>

Seuils prévus par l'article L. 233-13 du Code de Commerce

	au 5 juillet 2011		au 31 décembre 2011	
	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Eric SEBBAN	38,40 %	38,40 %	38,85 %	38,85 %
IdInvest Partners	28,05 %	28,05 %	28,05 %	28,05 %
Matignon Investissement et Gestion	9,16 %	9,16 %	8,62 %	8,62 %
Public + divers	24,39 %	24,39 %	24,48 %	24,48 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>	<b>100,00 %</b>	<b>100,00 %</b>	<b>100,00 %</b>



**DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIÈRE  
D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Date de l'assemblée	Nature de la délégation	Utilisation de la délégation au cours de l'exercice
28/04/2011	1. Autorisation au Conseil d'administration de consentir des options donnant droit à la souscription d'actions limitées à 112 256 actions nouvelles ; autorisation valable 6 mois jusqu'au 28 octobre 2011.	Attribution suivant Conseil d'administration du 28 avril 2011 de 112 256 actions donnant droit à la souscription de 112 256 actions nouvelles (cf. tableau annexé relatif à l'information relative à ces opérations).
13/05/2011	1. Délégation de compétence au Conseil d'administration pour augmenter le capital social immédiatement ou à terme par émission d'actions ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.	Augmentation de capital réservée de 2 500 000 € de nominal, assortie d'une prime d'émission de 2 500 000 €, décidée suivant Conseils d'administration du 1 juin 2011 et du 5 juillet 2011 et réalisée le 8 juillet 2011, dans le cadre de l'admission des actions de la société aux négociations sur ALTERNEXT de NYSE Euronext Paris (cf. rapports complémentaires du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes visés au point I.A. du présent rapport).

## Information sur les délais de paiement des fournisseurs de la Société

À fin 2010, le solde des dettes fournisseurs par dates d'échéances était le suivant :

- échues au 31 décembre 2010 : .....	298 867,29 €
- à échéance du 1 <sup>er</sup> janvier 2011 : .....	2 158,00 €
- à échéance du 8 janvier 2011 : .....	14 036,26 €
- à échéance du 15 janvier 2011 : .....	1 369,11 €
- à échéance du 31 janvier 2011 : .....	124 732,53 €
- à échéance non déterminée : (Factures non parvenues).....	59 508,46 €
<b>Total égal à.....</b>	<b>500 671,65 €</b>

À fin 2011, le solde des dettes fournisseurs par dates d'échéances était le suivant :

- échues au 31 décembre 2011 : .....	151 905,81 €
- à échéance du 15 janvier 2012 : .....	87 580,02 €
- à échéance du 31 janvier 2012 : .....	24 235,59 €
- à échéance du 15 février 2012 : .....	51 582,82 €
- à échéance du 29 février 2012 : .....	7 126,16 €
- à échéance non déterminée : (Factures non parvenues).....	50 444,23 €
<b>Total égal à.....</b>	<b>372 874,23 €</b>

**Information sur l'attribution au profit de salariés d'options de souscription d'actions de la société**

Date de l'assemblée ayant autorisé l'attribution :	28 avril 2011
Date des réunions du Conseil d'administration ayant attribué les options :	28 avril 2011
Volume d'options dont l'attribution a été autorisée par l'assemblée :	112 256, donnant droit à la souscription de 112 256 actions nouvelles, au prix unitaire de 2,55 € l'action
Nombre d'options déjà attribuées et dont l'attribution est devenue définitive :	112 256, donnant droit à la souscription de 112 256 actions nouvelles, au prix unitaire de 2,55 € l'action
Situation :	le salarié attributaire de l'intégralité des 112 256 options ayant quitté la société, les options sont devenues caduques et ne pourront être exercées.

## Information sur le programme de rachat d'actions

Conformément à l'article L. 225-211 alinéa 2 modifié du Code de commerce, nous vous informons des actions acquises par la Société, au cours du dernier exercice, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions propres autorisé par l'assemblée générale du 15 juin 2011 :

### Contrat de liquidités

Cloture	Titres	Cours Moyen Achat	Dernier Cours	Valorisation
31/07/2011	11 348	7,385€	7,440€	84 429,1€
31/08/2011	17 611	6,799€	6,000€	105 672,0€
30/09/2011	20 221	6,405€	5,350€	108 187,7€
31/10/2011	20 418	5,902€	5,700€	116 382,6€
30/11/2011	25 496	5,567€	4,250€	108 332,5€
31/12/2011	22 805	5,487€	5,100€	116 305,5€

**Serge COHEN**

Expert comptable - Commissaire aux comptes

*Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

54 avenue de Versailles

75016 Paris

**VISIONMED GROUP S.A**

21 Avenue Victor Hugo

75116 Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDES  
Exercice clos le 31 décembre 2011**

## **Serge COHEN**

Expert comptable - Commissaire aux comptes  
*Membre de la Compagnie Régionale de Paris*  
54 avenue de Versailles  
75016 Paris

<p style="text-align: center;"><b>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES Exercice clos le 31 décembre 2011</b></p>
---

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **VISIONED GROUP S.A.**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes consolidés sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la

situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **II – JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

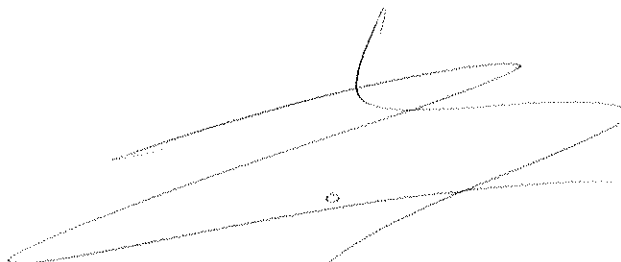
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 20 avril 2012

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a cursive script. The signature is positioned above the printed name and title.

Serge COHEN  
Commissaire aux comptes

# **GROUPE VISIONMED**

Société anonyme au capital de 10.417.448 euros

Siège social : 21 Avenue Victor Hugo – 75116 Paris

---

## **Comptes consolidés au 31 décembre 2011**

**R B A**

**S.A. d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes**  
5 rue de Prony – 75017 Paris  
Tél : 01.44.40.54.00 – Fax : 01.47.63.34.52  
E.mail : rba@rbagroupe.com



## SOMMAIRE

	<b>Page</b>
<b>1 - ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2011</b>	<b>1</b>
• Bilan	1
• Compte de résultat	3
• Tableau des flux de trésorerie	5
<b>2 - ANNEXE</b>	<b>6</b>
I. Evénements majeurs intervenus au cours de l'exercice	6
II. Principes comptables généraux et présentation des comptes	7
III. Informations complémentaires sur le bilan	11
IV. Informations complémentaires sur le compte de résultat	15
V. Autres informations	18

\*

\*   \*

**1 - ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2011**

**BILAN ACTIF**

BILAN ACTIF				
Montants exprimés en €	31/12/2011			31/12/2010
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b><u>ACTIF IMMOBILISE</u></b>				
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>				
Capital non appelé				
Frais d'établissement				
Ecart d'acquisition	1 505 930	602 372	903 558	1 204 744
Fonds commercial				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, marques et droits similaires	3 997 950	12 711	3 985 239	3 894 963
Autres immobilisations incorporelles	755 521	77 619	677 902	662 448
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>				
Terrains et constructions				
Installations techniques, matériel industriel	873 105	419 335	453 770	464 181
Autres immobilisations corporelles	326 298	159 287	167 011	199 931
<b><u>Immobilisations financières</u></b>				
Titres de participation	12 900		12 900	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	98 646		98 646	98 380
<b><u>TOTAL (1)</u></b>	<b>7 570 350</b>	<b>1 271 324</b>	<b>6 299 026</b>	<b>6 524 647</b>
<b><u>ACTIF CIRCULANT</u></b>				
<b><u>Stocks et en-cours</u></b>				
Matières premières et approvisionnements	17 933		17 933	
Marchandises	3 531 848	264 185	3 267 663	1 782 154
<b><u>Créances</u></b>				
Avances versées sur commandes en cours	245 969		245 969	105 701
Clients et comptes rattachés	1 149 178	23 081	1 126 097	2 761 812
Impôts différés actif	9 601		9 601	7 338
Autres créances	1 089 371		1 089 371	773 989
Valeurs mobilières de placement	827 007	8 681	818 326	300 000
Disponibilités	2 418 339		2 418 339	720 804
Comptes de régularisation actif	134 772		134 772	135 078
<b><u>TOTAL (2)</u></b>	<b>9 424 018</b>	<b>295 947</b>	<b>9 128 071</b>	<b>6 586 876</b>
<b><u>TOTAL ACTIF (1)+(2)</u></b>	<b>16 994 368</b>	<b>1 567 271</b>	<b>15 427 097</b>	<b>13 111 523</b>

**BILAN PASSIF**

<b>BILAN PASSIF</b>		
Montants exprimés en €	31/12/2011	31/12/2010
	Net	Net
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>		
Capital social	10 417 448	5 818 978
Réserves consolidées	304 278	-74 296
Résultat consolidé	-2 302 896	-2 067 579
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (1)</b>	<b>8 418 830</b>	<b>3 677 103</b>
<b><u>RESERVES DES MINORITAIRES</u></b>		
Réserves des minoritaires	0	0
<b>TOTAL RESERVES DES MINORITAIRES (2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b><u>PROVISIONS</u></b>		
Impôts différés passifs		
Ecart d'acquisition négatif	2 018	2 690
Provisions pour risques	48 000	0
Provisions pour charges	0	0
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (3)</b>	<b>50 018</b>	<b>2 690</b>
<b><u>DETTES</u></b>		
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles	779 968	1 559 938
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	644 919	165 688
Emprunts et dettes financières diverses	0	0
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Avances reçues sur commandes en cours	82	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 431 847	3 309 846
Dettes fiscales et sociales	1 762 559	2 071 196
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	338 874	2 295 062
Comptes de régularisation passif		30 000
<b>TOTAL DETTES (4)</b>	<b>6 958 249</b>	<b>9 431 730</b>
<b>TOTAL PASSIF (1)+(2)+(3)+(4)</b>	<b>15 427 097</b>	<b>13 111 523</b>

COMPTE DE RESULTAT 1<sup>ère</sup> partie

COMPTE DE RESULTAT 1 ERE PARTIE		
Montants exprimés en €	31/12/2011	31/12/2010
	Net	Net
Ventes de marchandises	11 997 085	10 151 985
Production vendue de biens et services	551 190	136 216
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>12 548 275</b>	<b>10 288 201</b>
Subventions d'exploitation		
Reprises d'amortissements, provisions et transferts de charges	17 189	80 299
Autres produits	618	76
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>12 566 082</b>	<b>10 368 576</b>
Achats de marchandises	6 681 689	4 740 821
Variations de stocks de marchandises	-1 678 068	-333 676
Achats de matières premières et approvisionnements	77 351	44 274
Variations de stocks de matières premières	-17 933	
Autres achats et charges externes	3 813 528	3 070 724
Impôts et taxes	188 840	122 300
Salaires et traitements	3 338 054	2 708 491
Charges sociales	1 426 929	1 151 559
Dotations aux amortissements	264 118	220 444
Dotations aux provisions sur actifs circulants	222 053	82 403
Dotations aux provisions pour risques et charges	48 000	
Autres charges	4 002	102 196
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>14 368 563</b>	<b>11 909 536</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 802 481</b>	<b>-1 540 960</b>
Produits financiers	48 877	36 555
Charges financières	214 557	133 854
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-165 680</b>	<b>-97 299</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>-1 968 161</b>	<b>-1 638 259</b>

COMPTE DE RESULTAT 2<sup>ème</sup> partie

COMPTE DE RESULTAT 2 EME PARTIE		
Montants exprimés en €	31/12/2011	31/12/2010
	Net	Net
Produits exceptionnels	13 044	78 447
Charges exceptionnelles	48 856	207 732
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-35 812</b>	<b>-129 285</b>
Impôts sur les bénéfices		9 706
Impôts différés	-2 263	-10 857
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions	301 186	301 186
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>12 628 003</b>	<b>10 483 578</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>14 930 899</b>	<b>12 551 157</b>
<b>RESULTAT NET DES ACTIVITES</b>	<b>-2 302 896</b>	<b>-2 067 579</b>
<b>RESULTAT CONSOLIDE ( PART GROUPE)</b>	<b>-2 302 896</b>	<b>-2 067 579</b>
<b>RESULTAT DES MINORITAIRES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT PAR ACTION PART DU GROUPE</b>	<b>-1,10</b>	<b>-0,71</b>

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE		
R 99-02	31/12/2011	31/12/2010
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>		
Résultat net consolidé	-2 302 896	-2 067 579
Variation des impôts différés	-2 263	3 819
Dotations aux amortissements et provisions	613 304	521 631
Reprises des amortissements et provisions	-672	-673
Moins values de cession des immobilisations	0	32 482
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (1)</b>	<b>-1 692 527</b>	<b>-1 510 320</b>
<b>Variation des ICNE</b>	<b>-29 999</b>	<b>59 998</b>
<b>Variation nette d'exploitation</b>	<b>-2 496 123</b>	<b>-516 259</b>
Variation de stock	-1 503 442	-262 062
Variation des créances d'exploitation	1 180 061	-548 859
Variation des dettes d'exploitation	-2 172 742	294 652
<b>Variation nette hors exploitation</b>	<b>306</b>	<b>2 875</b>
Variation des créances hors exploitation		
Variation des dettes hors exploitation		
Comptes de liaison		
Variation de périmètre		77 632
Charges et produits constatées d'avance	306	-74 757
Pertes & gains de change		
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (2)</b>	<b>-2 525 816</b>	<b>-453 386</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité (3) =(1)+(2)</b>	<b>-4 218 343</b>	<b>-1 963 706</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Décaissements / acquisitions immobilisations incorporelles	-145 951	-162 888
Décaissements / acquisitions immobilisations corporelles	-180 562	-516 069
Encaissements / cessions immobilisations incorporelles		4 528
Encaissements / cessions immobilisations corporelles		-81 880
Décaissements / acquisitions immobilisations financières	-13 166	42 620
Encaissements / cessions immobilisations financières		-99 797
Trésorerie nette / acquisitions & cessions de filiales		
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (4)</b>	<b>-339 679</b>	<b>-813 486</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation de capital ou apport	7 044 623	
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		
Dividendes versés aux minoritaires		-16 500
Variation des autres fonds propres		
Encaissements provenant d'emprunt		
Remboursements d'emprunts	-749 971	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations financement (5)</b>	<b>6 294 652</b>	<b>-16 500</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE (3)+(4)+(5)</b>	<b>1 736 630</b>	<b>-2 793 692</b>
<b>TRESORERIE A L'OUVERTURE</b>	<b>855 116</b>	<b>3 648 808</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE</b>	<b>2 591 746</b>	<b>855 116</b>

## 2 - ANNEXE



## I. EVENEMENTS MAJEURS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE - PERIMETRE - METHODES DE CONSOLIDATION

### 1. Evènements majeurs intervenus au cours de l'exercice

La valeur nominale de l'action de Visiomed Group SA a été augmentée de 2 € à 4 € au 1<sup>er</sup> janvier 2011. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital a été diminué de moitié. Il est passé de 2.909.490 à 1.454.745.

Au cours de cet exercice, la société Visiomed Group SA a procédé à deux augmentations de capital dont les modalités sont décrites ci-après :

- La première augmentation a été réalisée le 28 avril 2011 et comporte deux volets qui sont :
  - Conversion des OCI en capital pour 749.970 €, soit 666.640 € de nominal et 83.330 € de prime d'émission. Cette opération a permis de diminuer l'endettement financier net de 749.970 €.
  - Apport en numéraire pour 1.997.403 €, soit 1.431.830 € de nominal et 565.573 € de prime d'émission.
- La seconde augmentation de capital a été réalisée lors de l'introduction en bourse sur le marché Alternext, en date du 11 juillet 2011, par la mise sur le marché de 625.000 actions d'une valeur nominale de 4 € souscrite au prix de 8 €. Cette opération a généré 5.000.000 € de trésorerie.

A la suite de ces deux augmentations de capital, le nombre total d'actions composant le capital s'élève à 2.604.362 actions. Les fonds propres ont été augmentés de 7.747.373 €, soit 4.598.470 € de nominal et 3.148.903 € de prime d'émission. L'apport net en trésorerie, hors frais pour la société Visiomed Group SA est de 6.997.403 €.

### 2. Périmètre, méthodes et critères de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent par intégration globale l'ensemble des filiales du groupe.

Toutes les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011.

Les comptes consolidés du groupe Visiomed, pour l'exercice 2011, sont présentés au conseil d'administration du 5 avril 2012.

La liste des sociétés consolidées est fournie ci-après.

**II. PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX ET PRESENTATION DES COMPTES**

Visiomed Group SA est une société de droit français.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2011 reflètent la situation comptable de Visiomed Group SA et de ses filiales. Ils sont présentés en euros.

Les états financiers consolidés du groupe Visiomed sont établis conformément aux principes comptables décrits dans cette annexe et appliqués de façon constante.

Ces principes respectent les dispositions légales et réglementaires du règlement CRC n° 99-02 homologué par arrêté du 22 juin 1999.

Les méthodes d'évaluation et de présentation étant homogènes au sein du groupe, il n'a pas été pratiqué de retraitements sur les comptes sociaux des filiales.

Les sociétés du groupe appliquent les règlements CRC n° 2002-10, relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs, et n° 2004-06, relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs.

**1. Ecart d'acquisition**

Les écarts d'acquisition, provenant de la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part de situation nette acquise, n'ont pas été affectés. Ils sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Ils ont été calculés sur la base des états financiers des filiales incluses dans le périmètre de consolidation, au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Ces écarts d'acquisition sont amortis sur cinq ans suivant le mode linéaire.

Concernant la filiale In pharma, acquise en mars 2010, l'écart d'acquisition a été calculé sur la base de la situation nette au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Il est ressorti pour un montant négatif de 3.362 €. Cet écart a donc été comptabilisé en « Provisions pour risques et charges ». Il est repris en produits exceptionnels par cinquième, chaque année.

## 2. Impôts différés

Les impôts différés sont constatés au taux de 33,1/3 %, selon la méthode du report variable :

- sur les décalages temporaires apparaissant entre les résultats comptables et les résultats fiscaux ;
- sur les retraitements de consolidation ;
- sur des éventuels déficits fiscaux dans la mesure où les bénéfices imposables futurs seront suffisants pour assurer leur utilisation.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

## 3. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escompte de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner, selon l'utilisation prévue. Tous ces coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

L'amortissement est calculé afin de prendre en compte la dépréciation économique, selon les modes et durées suivantes :

• Logiciels	L	1 à 3 ans
• Installations techniques	L	5 ans
• Matériel et outillage	L	5 ans
• Agencements et installations générales	L	5 ans
• Matériel de bureau et informatique	L et D	3 à 5 ans
• Mobilier	L	5 ans

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est bien inférieure à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession. Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

#### **4. Immobilisations financières**

Ce poste comprend des dépôts de garantie versés et comptabilisés à leur valeur d'origine.

#### **5. Stocks**

Les stocks de marchandises sont évalués sur la base du dernier prix d'achat connu auquel il est ajouté les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par chaque entité auprès de l'administration fiscale, ainsi que des frais de transport, de manutention et d'autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et d'autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

La méthode de valorisation utilisée pour les stocks est le coût moyen unitaire pondéré.

Dans ce poste figurent notamment les stocks en transit pour 361.118 €.

Par ailleurs, les marges internes réalisées au sein du groupe, sur les stocks figurant à l'actif au 31 décembre 2011 ont été neutralisées. Ceci a eu pour incidence de diminuer la valeur des stocks de clôture pour un total de 41.982 € contre 38.504 € l'an dernier. Ce retraitement a donc diminué le résultat consolidé de cet exercice de 3.478 €.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour, ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectué lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

**6. Crédits-baux**

Il n'existe aucun contrat de crédit-bail dans le groupe.

**7. Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée, le cas échéant, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

**8. Opérations internes**

Les opérations réciproques entre sociétés intégrées sont éliminées.

**9. Valeurs mobilières de placements et disponibilités**

Les placements et les avoirs en banques inscrits dans ces deux rubriques sont comptabilisés à leur valeur d'origine.

**10. Résultat par action**

Le résultat par action est calculé en fonction du nombre pondéré d'actions existant au cours de l'exercice.

**11. Utilisation d'estimations**

Afin de préparer les états financiers en conformité avec les règles comptables appliquées en France, les dirigeants sont amenés à faire des estimations et des hypothèses qui peuvent influencer sur les montants inscrits dans ces états financiers. Les résultats réels peuvent s'avérer différents de ces estimations.

**12. Engagement de retraite**

Le groupe ne comptabilise pas les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière. Ils figurent en engagements hors bilan.

III. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN

1. Variation des immobilisations incorporelles et corporelles (en €)

Immobilisations en valeur brute	Début d'exercice	Mouvements périmètre	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Concessions, brevets ...	3.898.131	-	99.819	-	3.997.950
Contrat de distribution	650.000	-	-	-	650.000
Autres immobilisations	59.389	-	46.132	-	105.521
Ecart d'acquisition	1.505.930	-	-	-	1.505.930
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>6.113.450</b>	<b>-</b>	<b>145.951</b>	<b>-</b>	<b>6.259.401</b>
Install. techniques, matériel et outillage	728.586	-	144.519	-	873.105
Agencements installations	149.344	-	1.890	-	151.234
Matériel de bureau et mobilier	140.910	-	34.153	-	175.063
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1.018.840</b>	<b>-</b>	<b>180.562</b>	<b>-</b>	<b>1.199.402</b>

Variation des amortissements (en €)

Amortissements	Début d'exercice	Mouvements périmètre	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	50.109	-	40.221	-	90.330
Ecart d'acquisition	301.186	-	301.186	-	602.372
Install. techniques, matériel et outillage	264.405	-	154.930	-	419.335
Autres immobilisations corporelles	90.324	-	68.963	-	159.287
<b>Total des amortissements</b>	<b>706.024</b>	<b>-</b>	<b>565.300</b>	<b>-</b>	<b>1.271.324</b>

2. Autres immobilisations financières (en €)

Immobilisations financières	Valeur brute	Amortis. / Provis.	Valeur nette
Prêts	-	-	-
Dépôts et cautionnement	98.646	-	98.646
Titres de participations	12.900	-	12.900
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>111.546</b>	<b>-</b>	<b>111.546</b>

Le montant des titres de 12.900 € correspond à une prise de participation dans le capital d'une société étrangère, à hauteur de 10 %, survenue sur cet exercice. Le pourcentage de détention étant inférieur à 20 %, cette filiale n'a pas été consolidée.

**3. Echancier des créances (en €)**

Nature	Total	A 1 an ou plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	98.646	-	98.646
Créances clients	1.149.178	1.149.178	-
Prestataire logisticien	406.938	406.938	-
Acomptes versés sur commandes	245.969	245.969	-
Créances sociales et fiscales	296.473	296.473	-
Fournisseurs débiteurs	30.421	30.421	-
Fournisseurs avoirs à recevoir	146.246	146.246	-
Créances factor	190.809	190.809	-
Autres débiteurs	18.484	18.484	-
Impôts différés actif	9.601	9.601	-
Charges constatées d'avance	134.772	134.772	-
<b>Total</b>	<b>2.727.537</b>	<b>2.628.891</b>	<b>98.646</b>

**4. Impôts différés (en €)**

Nature	Actif	Passif	Net
- Décalages temporaires	9.601	-	9.601
<b>Total</b>	<b>9.601</b>	<b>-</b>	<b>9.601</b>

Par mesure de prudence et comme l'an dernier, aucun impôt différé actif, sur les déficits fiscaux reportables en avant liés aux pertes, n'a été comptabilisé dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2011.

Le détail par société des impôts différés actifs, relatifs aux décalages temporaires, comptabilisés au 31 décembre 2011, est indiqué ci-après :

Visiomed Group SA	2.815 €
Visiomed SAS	6.478 €
In Pharma SAS	308 €
<b>Total</b>	<b>9.601 €</b>

## 5. Capital social

A la clôture de l'exercice, le capital social s'élève à 10.417.448 €. Il est composé de 2.604.362 actions d'une valeur nominale de 4 euros chacune.

Par ailleurs, il est rappelé que, suivant l'assemblée générale du 30 décembre 2009, le conseil d'administration du 13 avril 2010 a attribué au profit de deux salariés 224.511 bons de créateur d'entreprises donnant droit de souscrire à 224.511 actions nouvelles. Ces bons sont exerçables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 jusqu'au 31 décembre 2015 à un prix d'exercice de 4,50 € et selon la parité d'exercice pour leurs titulaires de 2 BSPCE exercés pour 1 action nouvelle souscrite.

## 6. Provisions pour risques et charges (en €)

Ce poste s'élève à 50.018 € au 31 décembre 2011. Il correspond pour 2.018 €, au solde de l'écart d'acquisition négatif restant à reprendre en produits exceptionnels, calculé suite à l'acquisition de la filiale In pharma, survenue en mars 2010. La différence, soit 48.000 € concerne des litiges en cours.

## 7. Dettes financières (en €)

Nature	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
- Emprunts obligataires convertibles	779.968	29.998	749.970	-
- Découverts bancaires	644.919	644.919	-	-
<b>Total</b>	<b>1.424.887</b>	<b>674.917</b>	<b>749.970</b>	<b>-</b>

Les obligations convertibles échangeables et titres similaires émis par la société Visiomed Group SA, au 31 décembre 2011, sont au nombre de 130 pour un montant total de 749.970 €.



Elles confèrent les droits suivants :

- Conversion à compter du 16 décembre 2015.

Toutefois, le contrat d'émission prévoit que la société Visiomed Group pourra, si elle le souhaite, rembourser ces 130 obligations convertibles entre le 1<sup>er</sup> octobre 2015 et le 15 décembre 2015.

**8. Echancier des dettes (en €)**

Nature	Total	A 1 an au plus	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
- Emprunts obligataires convertibles	779.968	29.998	749.970	-
- Concours bancaires	644.919	644.919	-	-
- Dettes fournisseurs	3.431.847	2.154.876	729.698	547.273
- Dettes fiscales et sociales	1.762.559	1.480.853	160.975	120.731
- Autres dettes	338.956	338.956	-	-
- Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>6.958.249</b>	<b>4.649.602</b>	<b>1.640.643</b>	<b>668.004</b>

Les dettes à plus d'un an, autres que les emprunts obligataires, correspondent au passif échelonné, suite au plan de continuation arrêté le 14 avril 2009, concernant la société Visiomed SAS, filiale de la société Visiomed Group SA.

**9. Provisions inscrites au bilan (en €)**

Nature	Provisions 2010	Mouvements de périmètre	Dotations	Reprises	Provisions 2011
Ecart d'acquisition négatif	2.690	-	-	672	2.018
Provisions pour litiges	-	-	48.000	-	48.000
Dépréciations des stocks	71.624	-	192.911	350	264.185
Dépréciations des comptes clients	10.779	-	29.142	16.839	23.082
Dépréciations des VMP	-	-	8.681	-	8.681
<b>Total</b>	<b>85.093</b>	<b>-</b>	<b>278.734</b>	<b>17.861</b>	<b>345.966</b>

**10. Tableau de variation des capitaux propres (en €)**

	Capital social	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Total
<b>Au 31/12/2010</b>	<b>5.818.978</b>	<b>(74.296)</b>	<b>(2.067.579)</b>	<b>3.677.103</b>
Affectation résultat	-	(2.067.579)	2067.579	-
Augmentation de capital	4.598.470	3.148.903	-	7.747.373
Frais d'augmentation de capital	-	(702.750)	-	(702.750)
Dividendes versés	-	-	-	-
Résultat 2011	-	-	(2.302.896)	(2.302.896)
<b>Au 31/12/2011</b>	<b>10.417.448</b>	<b>304.278</b>	<b>(2.302.896)</b>	<b>8.418.830</b>

**IV. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

**1. Ventes de marchandises**

Répartition par secteur géographique (en €)	31/12/2011	31/12/2010
– France	11.064.889	7.955.569
– Export	932.196	2.146.416
<b>Total</b>	<b>11.997.085</b>	<b>10.151.985</b>

**2. Production de services (en €)**

Répartition par secteur géographique (en €)	31/12/2011	31/12/2010
– France	527.190	136.216
– Export	24.000	-
<b>Total</b>	<b>551.190</b>	<b>136.216</b>

### 3. Eléments financiers (en €)

#### 3.1 Charges financières

	31/12/2011	31/12/2010
– Intérêts sur emprunts obligataires	39.614	59.998
– Commissions factor	32.994	56.353
– Pertes de change	26.743	15.428
– Intérêts bancaires	25.439	1.457
– Pertes sur cessions VMP	43.968	-
– Escomptes accordés	45.799	618
<b>Total des charges financières</b>	<b>214.557</b>	<b>133.854</b>

#### 3.2 Produits financiers

	31/12/2011	31/12/2010
– Produits de cessions des VMP	-	8.029
– Gains de change	45.033	28.334
– Autres intérêts	3.844	192
<b>Total des produits financiers</b>	<b>48.877</b>	<b>36.555</b>

### 4. Eléments exceptionnels (en €)

#### 4.1 Charges exceptionnelles

	31/12/2011	31/12/2010
– Sur opérations de gestion	48.856	170.722
– Dotations aux amortissements et provisions	-	-
– VNC des actifs cédés	-	37.010
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>48.856</b>	<b>207.732</b>

**4.2 Produits exceptionnels**

	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
– Sur opérations de gestion	12.372	73.246
– Prix de cession des actifs cédés	-	4.528
– Reprise écarts d’acquisition négatif	672	673
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>13.044</b>	<b>78.447</b>

**5. Résultat par action**

Le résultat par action s’établit à (1,10) euro au 31 décembre 2011.

**6. Preuve d’impôt**

Le résultat consolidé avant impôt et amortissements des écarts d’acquisition s’élève à (2.003.973) €. Le montant théorique d’impôt, compte tenu des retraitements fiscaux, devrait être un produit de 474.692 € (au taux de 33,1/3 %).

Le montant réel d’impôt est un produit de 2.263 €. L’écart soit 472.429 € se décompose comme suit :

• IS sur décalages temporaires	2.263
• IS sur différences permanentes	192.499
• IS sur déficit non activé (A)	(667.191)
<b>Total</b>	<b>(472.429)</b>

(A) : Déficit consolidé avant impôt et amortissements des écarts d’acquisition.

**V. AUTRES INFORMATIONS**

**1. Effectifs employés au 31 décembre**

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
– Cadres	12	15
– Employés	39	39
– VRP	28	27
<b>Total</b>	<b>79</b>	<b>81</b>

**2. Engagements hors bilan**

**Engagements de retraite**

- Les indemnités de départ à la retraite n'ont pas été comptabilisées. Un calcul a été réalisé et fait ressortir un montant de l'ordre de 95.000 €, à ce titre, au 31 décembre 2011.

**Engagements en matière de locations longue durée**

- Le montant des loyers restant à courir, concernant les biens pris en location, au 31 décembre 2011, s'élève à 307.123 €.

**3. Rémunérations des dirigeants**

- Cette information n'est pas fournie, car cela reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

**4. Honoraires du commissaire aux comptes**

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Honoraires dans le cadre du contrôle des comptes annuels	22.500 €	22.500 €

**5. Actions propres**

Le poste « Valeurs mobilières de placement » comprend des actions propres. Elles sont au nombre de 22.805 pour une valeur de 124.987 €.

**6. Droit individuel à la formation**

Le nombre d'heures de formation correspond au cumul des droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice. Il s'élève au niveau du groupe à 4.566 heures. Ces heures n'ont fait l'objet d'aucune demande des salariés.

**7. Liste des sociétés consolidées**

	<b>% d'intérêts</b>	<b>Date d'entrée dans le périmètre</b>
<b>SA VISIOMED GROUP</b> 21 avenue Victor Hugo 75016 Paris	Société mère	10 août 2009
<b>SAS VISIOMED</b> 21 avenue Victor Hugo 75016 Paris	95,43%	31 décembre 2009
<b>SAS IN PHARMA</b> 21 avenue Victor Hugo 75016 Paris	100%	1er janvier 2010

**Serge COHEN**

Expert comptable - Commissaire aux comptes

*Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

54 avenue de Versailles

75016 Paris

**VISIONED GROUP S.A**

21 avenue Victor Hugo

75116 Paris

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Assemblée générale d'approbation des comptes**

**de l'exercice clos le 31 décembre 2011**

## **Serge COHEN**

Expert comptable - Commissaire aux comptes  
*Membre de la Compagnie Régionale de Paris*  
54 avenue de Versailles  
75016 Paris

<p style="text-align: center;"><b>RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</b> <b>Assemblée générale d'approbation des comptes</b> <b>de l'exercice clos le 31 décembre 2011</b></p>
--

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **VISIONMED GROUP S.A.**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des



opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II – JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

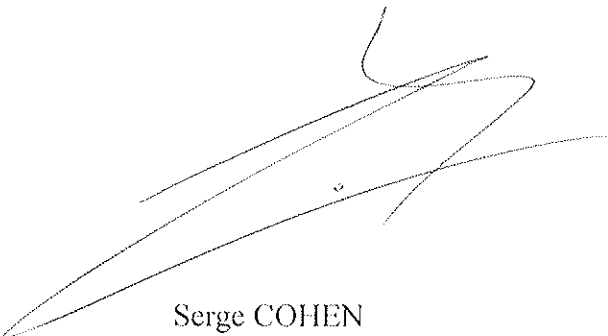
J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, j'ai vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, j'atteste l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 05 avril 2012

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Serge COHEN'.

Serge COHEN  
Commissaire aux comptes

**ETATS FINANCIERS**

**2011**

**Période du 01/01/2011 au 31/12/2011**

Comptes annuels

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2011	Net 31/12/2010
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	1 027 249	329 240	698 008	214 922
Frais de recherche et de développement	13 688	580	13 107	
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	3 984 264	12 132	3 972 132	3 894 963
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	14 822	10 908	3 915	6 018
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	176 000	67 253	108 747	136 850
Autres immobilisations corporelles	148 867	48 440	100 427	114 807
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	541 294		541 294	528 394
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	57 599		57 599	57 442
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>5 963 782</b>	<b>468 553</b>	<b>5 495 229</b>	<b>4 953 395</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	769 729	2 580	767 149	277 654
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	246 529	3 795	242 734	402 166
Autres créances	1 953 180		1 953 180	1 663 682
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	827 008	8 682	818 326	300 000
Disponibilités	1 066 693		1 066 693	5 098
Charges constatées d'avance (3)	31 378		31 378	60 522
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 894 517</b>	<b>15 056</b>	<b>4 879 461</b>	<b>2 709 123</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 858 299</b>	<b>483 609</b>	<b>10 374 690</b>	<b>7 662 518</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

## Bilan passif

	31/12/2011	31/12/2010
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	10 417 448	5 818 978
Ecart de réévaluation	3 371 125	222 222
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contactuelles	20 943	20 943
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	-994 662	
Subventions d'investissement	-4 692 885	-994 662
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>8 121 970</b>	<b>5 067 482</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	779 969	1 559 938
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes diverses (3)	435 384	44 950
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	372 874	500 672
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	371 091	383 158
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)	267 545	106 319
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 226 864</b>	<b>2 595 037</b>
Ecart de conversion passif	25 857	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 374 690</b>	<b>7 662 518</b>

(1) Dont à plus d'un an (a)

749 970 1 499 940

(1) Dont à moins d'un an (a)

1 476 894 1 095 097

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

435 384 44 950

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

## Compte de résultat

	31/12/2011	31/12/2010
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises	1 324 491	186 034
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 463 009	939 676
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>2 787 500</b>	<b>1 125 711</b>
<i>Dont à l'exportation</i>	12 362	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
<b>Total I</b>	<b>346 845</b>	<b>297 293</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>	<b>3 134 345</b>	<b>1 423 004</b>
Achats de marchandises	1 102 763	369 753
Variations de stock	-492 074	-277 654
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 843	
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	1 723 402	972 676
Impôts, taxes et versements assimilés	62 356	21 903
Salaires et traitements	1 180 301	758 844
Charges sociales	499 180	308 858
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	303 862	154 135
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	6 374	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	214	2
<b>Total II</b>	<b>4 391 222</b>	<b>2 308 518</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-1 256 877</b>	<b>-885 514</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	3 118	8 029
Autres intérêts et produits assimilés (3)	123	85
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	45	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total V</b>	<b>3 285</b>	<b>8 114</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	8 682	
Intérêts et charges assimilées (4)	52 783	60 462
Différences négatives de change	48	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	35 287	
<b>Total VI</b>	<b>96 801</b>	<b>60 462</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-IV)</b>	<b>-93 515</b>	<b>-52 347</b>
<b>RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>-1 350 392</b>	<b>-937 862</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2011	31/12/2010
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	7 493	56 800
Sur opérations en capital	3 571 077	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>3 578 570</b>	<b>56 800</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-3 578 570</b>	<b>-56 800</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-236 077	
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>3 137 631</b>	<b>1 431 118</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>7 830 516</b>	<b>2 425 780</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-4 692 885</b>	<b>-994 662</b>

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

**ETATS FINANCIERS**

**2011**

**Période du 01/01/2011 au 31/12/2011**

Annexe



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA VISIOMED GROUP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011, dont le total est de 10 374 690 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 4 692 885 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/03/2012 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2011 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement. Les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

## Règles et méthodes comptables

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition. Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	324 498	716 438		1 040 936
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 908 527	90 559		3 999 086
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 233 025</b>	<b>806 998</b>		<b>5 040 022</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	170 000	6 000		176 000
- Installations générales, agencements aménagement divers	94 600	1 890		96 490
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 626	17 751		52 377
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>299 226</b>	<b>25 641</b>		<b>324 867</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	528 394	12 900		541 294
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	57 442	157		57 599
<b>Immobilisations financières</b>	<b>585 836</b>	<b>13 057</b>		<b>598 893</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>5 118 086</b>	<b>845 696</b>		<b>5 963 782</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	806 998	25 641	13 057	845 696
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>806 998</b>	<b>25 641</b>	<b>13 057</b>	<b>845 696</b>

**Ventilation des diminutions**

Virements de poste à poste  
Virements vers l'actif circulant  
Cessions  
Scissions  
Mises hors service

**Diminutions de l'exercice**

## Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	698 008	33,33
<b>Total</b>	<b>698 008</b>	

Les frais d'augmentation de capital sont amortis sur 3 ans.

## Notes sur le bilan

## Immobilisations financières

## Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS IN-PHARMA 75116 PARIS	41 500		100,00	62 300
SAS VISIONED 75016 PARIS	274 010		95,43	2 384 645
- Participations (détenues entre 10 et 50% )				

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	109 576	220 245		329 821
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 546	15 493		23 039
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>117 122</b>	<b>235 738</b>		<b>352 860</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	33 150	34 103		67 253
- Installations générales, agencements aménagements divers	9 432	19 062		28 494
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 987	14 959		19 946
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>47 569</b>	<b>68 124</b>		<b>115 693</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>164 691</b>	<b>303 862</b>		<b>468 553</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 288 687 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	57 599		57 599
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	246 529	246 529	
Autres	1 953 180	1 953 180	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	31 378	31 378	
<b>Total</b>	<b>2 288 687</b>	<b>2 231 087</b>	<b>57 599</b>

Prêts accordés en cours d'exercice  
Prêts récupérés en cours d'exercice

## Informations concernant les entreprises liées

Comptes courants des filiales	1.560.885 €
Avances diverses aux filiales	106.711 €

## Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	23
Charges sociales - produits à recev	4 957
<b>Total</b>	<b>4 979</b>

## Notes sur le bilan

## Capitaux Propres

## Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 10 417 448,00 euros décomposé en 2 604 362 titres d'une valeur nominale de 4,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 454 745	4,00
Titres émis pendant l'exercice	1 149 618	4,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 604 362	4,00

Compte tenu de l'élévation de 2 € à 4 € de la valeur nominale des actions le nombre de titres existant au premier janvier 2011 a été diminué de moitié.

Il a été procédé le 28 avril 2011 à une première augmentation de capital de 333 320 actions de 2 € de nominal (devenues 166.660 actions suite à l'élévation du nominal à 4 €) par la conversion de la première tranche des obligations convertibles émises le 30 décembre 2009 et de 715 915 actions de 2 € de nominal (devenues 357.957 actions suite à l'élévation du nominal à 4 €).

Une seconde augmentation de capital a été réalisée lors de l'introduction en bourse le 11 juillet 2011 par la mise sur le marché de 625.000 actions nouvelles de 4 € nominal.

## Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
<b>I. PERSONNES MORALES</b>		
GENERATIONS FUTURE 2 ET 3 ODDO ASS 75009 PARIS	23,74	618 317,00
<b>II. PERSONNES PHYSIQUES</b>		
MONSIEUR SEBBAN ERIC 75020 PARIS	38,85	1 011 804,00

## Obligations convertibles, échangeables et titres similaires

Emission par l'entreprise à la date de clôture de l'exercice :

- En nombre : 130
- En valeur : 749 970,00 euros
- Etendue des droits qu'elles confèrent : Conversion possible de la 2eme partie à compter du 16 décembre 2015

Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2009, le conseil d'administration dans sa séance du 13 avril 2010, a attribué, au profit de deux salariés, 224 511 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises donnant droit à souscrire à 56.127 actions nouvelles. L'assemblée du 28 avril 2011 limite l'exercice du droit d'exercer les B.C.E à la période comprise entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2015.

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 226 864 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	779 969	29 999	749 970	
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	435 384	435 384		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	372 874	372 874		
Dettes fiscales et sociales	371 091	371 091		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	267 545	267 545		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>2 226 864</b>	<b>1 476 894</b>	<b>749 970</b>	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	749 970
- envers les associés	

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	50 444
Int.courus s/emp.oblig.convertibles	29 999
Frais et Interêts à payer	2 986
Dettes provis. pr congés à payer	69 301
Personnel - autres charges à payer	42 367
Charges sociales s/congés à payer	31 185
Charges sociales - charges à payer	19 065
Etat - autres charges à payer	33 176
<b>Total</b>	<b>278 523</b>



## Notes sur le bilan

### Autres informations

#### Actions propres

En compte 502 à la date de clôture de l'exercice :

- En nombre : 22 805
- En valeur : 124 987 euros

#### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance		31 378	
<b>Total</b>		<b>31 378</b>	

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

Informations non fournies car considérées comme stratégique.

### Charges et produits d'exploitation et financiers

### Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 5 000 euros

### Résultat et impôts sur les bénéfices

#### Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	-1 350 392		-1 350 392
+ Résultat exceptionnel	-3 578 570	-236 077	-3 342 493
- Participations des salariés			
<b>Résultat comptable</b>	<b>-4 928 962</b>	<b>-236 077</b>	<b>-4 692 885</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 332 176 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Montant

#### Accroissements de la dette future d'impôt

Liés aux amortissements dérogatoires  
Liés aux provisions pour hausse des prix  
Liés aux plus-values à réintégrer

Liés à d'autres éléments

#### A. Total des bases concourant à augmenter la dette future

#### Allègements de la dette future d'impôt

Liés aux provisions pour congés payés  
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles

8 444

Liés à d'autres éléments

#### B. Total des bases concourant à diminuer la dette future

8 444

#### C. Déficits reportables

988 083

#### D. Moins-values à long terme

#### Montant de la créance future

332 175,63

(A - B - C - D) \* 33 1/3 %

### Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société SA VISIOMED GROUP est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA VISIOMED GROUP.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :  
Produits de l'exercice : 236 077 euros

La société VISIOMED SAS a bénéficié d'un abandon de créances, sous réserve de retour à meilleur fortune, afin de contribuer à l'assainissement de sa situation financière pour un montant de 3.335.000 €.

Elle a également bénéficié de la réallocation de l'impôt sur les sociétés pour 210 349 €

La société IN-PHARMA a bénéficié de la réallocation de l'impôt sur les sociétés pour 25.728 €.

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 23 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		9
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	14	
Ouvriers		
<b>Total</b>		<b>23</b>

### Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 1 194 heures dont 1 194 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

Le nombre d'heures cumulées acquis au titre du D.I.F reprend les heures acquises par les salariés antérieurement à leur intégration au sein de notre société.

### Informations sur les dirigeants

#### Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

information non communiquée.

## Autres informations

### Engagements financiers

### Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Véhicules en locations longues durées</i>	149 960
<i>Location matériel divers</i>	46 608
<i>Locations immobilières</i>	291 243
<i>Garantie de transitaires de VISIOMED SAS à hauteur de 150.000€</i>	97 157
Autres engagements donnés	584 968
<b>Total</b>	<b>584 968</b>

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

97 157

## Autres informations

### Engagements reçus

Montant en  
euros

<i>Abandon de créances à VISIOMED SAS avec clause de retour à meilleur fortune</i>	3 335 000,00
Autres engagements reçus	3 335 000,00

<b>Total</b>	<b>3 335 000,00</b>
--------------	---------------------

Dont concernant :	
Les participations	3 335 000,00

### Engagements de retraite

Indemnités de fin de carrières évalués à 30.965 euros

## Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social			5 818 978,00	5 818 978,00	10 417 448,00
Nombre d'actions ordinaires			2 909 489,00	2 909 489,00	2 604 362,00
<b>Opérations et résultats :</b>					
Chiffre d'affaires (H.T.)			78 828,04	1 125 710,53	2 787 500,06
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions			41 970,23	-840 526,96	-4 610 043,55
Impôts sur les bénéfices			10 471,00		-236 077,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions			20 943,23	-994 661,89	-4 692 884,65
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions			0,01	-0,29	-1,68
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions			0,01	-0,34	-1,80
<b>Dividende distribué</b>					
<b>Personnel</b>					
Effectif salariés				13	23
Montant de la masse salariale				758 844,47	1 180 300,82
Montant des sommes versées en avantages sociaux				308 858,04	499 180,10

**Serge COHEN**

Expert comptable - Commissaire aux comptes  
*Membre de la Compagnie Régionale de Paris*  
54 avenue de Versailles  
75016 Paris

**VISIONMED GROUP S.A**

21 avenue Victor Hugo  
75116 Paris

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR  
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES AUTORISEES ET NON  
AUTORISEES PREALABLEMENT  
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos  
le 31 décembre 2011**

Aux actionnaires,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il m'appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



## Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article L.225-40 du code de commerce, j'ai été avisé des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

**TABLEAU I : NATURE, OBJET ET MODALITES**

SOCIETE/ PERSONNE	DATE	OBJET DE LA CONVENTION	MONTANT ANNUEL H.T.
VISIOMED SAS	exercice 2011	Visiomed Group a procédé à un abandon de créances en faveur de la société Visiomed SAS pour un montant de 3.335.000 €, en date du 31 décembre 2011. Cet abandon bénéficie d'une clause de retour à meilleure fortune.	3.335.000 HT € (en charges)
VISIOMED SAS	exercice 2011	Visiomed Group (tête de groupe) a signé avec les sociétés Visiomed SAS et In-Pharma une convention d'intégration fiscale, à effet au 1 <sup>er</sup> janvier 2011.	
ODDO ASSET MANGT.	Exercice 2011	Conventions d'avances en comptes courants d'associés, d'un montant global de 500.000 €, consenties à Visiomed Group par les FCPI générations futures 2 et FCPI générations futures 3, actionnaires, représentés par leur société de gestion ODDO ASSET MANAGEMENT. Ces avances ont été intégralement remboursées en 2011.	
Eric SEBBAN	Exercice 2011	Acquisition par Visiomed Group, auprès de M. Eric SEBBAN, de 10% du capital de la société chinoise Shenzen Mexmed Technology Co. Limited, pour un prix de 12.900 €	12.900 € en titre de participation
VISIOMED SAS	Exercice 2011	Garanties données par Visiomed Group, à hauteur de 150.000 €, des engagements pris par la société Visiomed SAS auprès de ses transitaires. L'encours de ces engagements, au 31/12/2011, était de 97.156,69 €.	97.156,69 € (en garantie donnée)
VISIOMED SAS	Exercice 2011	Versement par la société Visiomed Group à Monsieur Eric SEBBAN, à titre de régularisation de congés payés acquis et non pris au 31/03/2010, dans le cadre de son contrat de travail (suspendu le 1 <sup>er</sup> avril 2010) le liant à la société Visiomed SAS, d'un montant de 22.106,66 € bruts en janvier 2011 et d'un montant de 13.633,19 € bruts en février 2011, étant précisé qu'à la suite d'une erreur de calcul de cette régularisation, Monsieur Eric Sebban a remboursé, à titre de trop perçu sur ces montants, une somme de 2.000 € bruts.	33.739,85 € (charges refacturées)
VISIOMED SAS	Exercice 2011	Mise en place par la société Visiomed Group, auprès de la banque HSBC et pour le compte de Visiomed SAS, de crédits documentaires irrévocables pour un montant d'encours maximum de 500.000€. La société Visiomed Group, en garantie de cet encours, a nanti, au profit de la banque HSBC, un compte à terme à hauteur de 400.000 €. Il est précisé qu'aucun encours n'existait au 31/12/2011.	

**TABLEAU II : PERSONNES CONCERNEES**

NOM	VISIOMED SAS
Mr. Eric SEBBAN	Président

**Conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale**

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, j'ai été informé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

**TABLEAU I : NATURE, OBJET ET MODALITES**

SOCIETE/ PERSONNE	DATE	OBJET DE LA CONVENTION	MONTANT ANNUEL H.T.
VISIOMED SAS	exercice 2011	Une convention d'animation entre Visiomed Group et Visiomed SAS a été mise en place le 19 mars 2010, avec effet rétroactif au 1 <sup>er</sup> janvier 2010, En contrepartie de ses services Vsiomed Group perçoit une rémunération HT globale correspondant au prix de revient des services, majoré de 5%.	1.376.612,79 € HT (en produits)
VISIOMED SAS	exercice 2011	Visiomed Group a refacturé à la société Visiomed SAS diverses prestations intragroupes sans marge, pour un montant de 68.814,34 €.	68.814,34 € (en produits)
VISIOMED SAS	exercice 2011	Convention d'assistance à la commercialisation dans le réseau de la grande distribution (GSA, GSB, GSS) entre Visiomed SAS et Visiomed Group depuis le 10 septembre 2010 et avec effet rétroactif au 1 <sup>er</sup> avril 2010. En contrepartie de ces services, Visiomed SAS reçoit une rémunération HT globale correspondante au prix de revient des services, majorée de 5%.	1.020.278,03 € HT de marchandises (en charges) et 119.954,39 € HT de prestations de services (en charges)
VISIOMED SAS	exercice 2011	Au 31 décembre 2011, Visiomed Group disposait d'un compte courant créditeur de 1.467.718,44 € vis-à-vis de la société Visiomed SAS.	1.467.718,44 € (compte courant crédeur)
VISIOMED SAS	exercice 2011	Visiomed Group a concédé à la société Visiomed SAS la licence d'exploitation de la marque française « Thermoflash thermomètre électronique sans contact » sur le territoire français. En contrepartie du droit d'exploitation qui lui est conféré, la société Visiomed SAS doit payer une redevance d'un montant égale à 5% du chiffre d'affaires HT réalisé par la société Visiomed SAS.	346.818 € HT (en produits)

TABLEAU II : PERSONNES CONCERNEES

NOM	VISIOMED SAS
Mr. Eric SEBBAN	Président

Fait à Paris, le 05 avril 2012



Serge COHEN  
Commissaire aux comptes

VISIOMED GROUP  
Société anonyme au capital de 10 417 448 €  
Siège social : 21, avenue Victor Hugo - 75016 PARIS  
514 231 265 R.C.S. PARIS

## TEXTE DES RÉSOLUTIONS

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2012

#### PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la présentation qui lui a été faite du rapport complémentaire du Conseil d'administration dans le cadre de l'utilisation, par les Conseils d'administration du 1<sup>er</sup> juin 2011 et du 5 juillet 2011, de la délégation de compétence consentie par l'assemblée générale extraordinaire du 13 mai 2011, ainsi que du rapport complémentaire du Commissaire aux comptes établi à cette occasion.

#### DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce, déclare approuver les conventions nouvelles intervenues au cours de l'exercice écoulé avec Monsieur Éric SEBBAN.

#### TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce, déclare approuver les conventions nouvelles intervenues au cours de l'exercice écoulé avec la société "VISIOMED S.A.S."

#### QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture :

- du rapport du Conseil d'administration sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2011 et sur les comptes annuels de cet exercice,
- du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,

approuve le bilan, le compte de résultat et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites par ces comptes annuels ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale approuve, en outre, expressément le montant global des dépenses et charges non déductibles, visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, s'élevant à 30 086 €, et l'impôt sur les sociétés correspondant de 10 028 €.

#### CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture :

- du rapport du Conseil d'administration sur l'activité et la situation du groupe "VISIOMED GROUP" pendant l'exercice clos le 31 décembre 2011 et sur les comptes consolidés de cet exercice,
- du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes consolidés,

approuve les comptes consolidés dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

#### SIXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter au compte "Report à nouveau" débiteur la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2011 de 4 692 885 €.

L'assemblée générale donne acte qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

#### SEPTIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale donne aux administrateurs en fonctions au cours de l'exercice 2011 quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

#### HUITIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Éric SEBBAN arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée, décide de le renouveler pour une période de SIX (6) années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes tenue au cours de l'année 2018 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

#### NEUVIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Elysée SOUFFIR arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée, décide de le renouveler pour une période de SIX (6) années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes tenue au cours de l'année 2018 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

#### DIXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Joseph SOUFFIR arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée, décide de le renouveler pour une période de SIX (6) années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes tenue au cours de l'année 2018 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

#### ONZIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'administration, constate la démission, à effet du 28 décembre 2011, du Censeur, la société "IDINVEST PARTNERS".

#### DOUZIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'administration, décide de nommer en qualité d'administrateur de la société, pour une durée de SIX (6) années, qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle chargée de se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, savoir :

- Monsieur Olivier HUA

né le 24 décembre 1957 à NEUILLY SUR SEINE (Hauts-de-Seine),  
demeurant à VAUCRESSON (92420) - 36, allée des Haras.

### TREIZIÈME RÉOLUTION

*(Autorisation de rachat par la société de ses propres actions)*

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide d'autoriser le Conseil d'administration à user de la faculté, prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce, d'acquérir des actions de la société, afin notamment de favoriser la liquidité des titres de la société.

L'assemblée générale autorise en conséquence la société à détenir des actions de son propre capital dans la limite légale de 10 % du nombre d'actions composant à tout moment le capital social, et, le cas échéant, de 10 % des actions d'une catégorie déterminée.

Les acquisitions pourront être effectuées par tous moyens et par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement, au travers d'un contrat de liquidité, conforme notamment à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF.

L'acquisition d'actions de la société ne pourra pas avoir pour effet d'abaisser les capitaux propres à un montant inférieur à celui du capital augmenté des réserves non distribuables et la société devra disposer de réserves, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions qu'elle possède.

Les actions possédées par la société ne donneront pas droit aux dividendes et seront privées de droits de vote.

Le prix maximum d'achat des actions est fixé à 20 € par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant des fonds que la société pourra consacrer au rachat de ses propres titres ne pourra excéder 1 200 000 €.

Les achats de ces actions pourront être effectués, à tout moment, par tous moyens, y compris par voie de blocs et ce, même en cas d'offre publique sur les titres de la société, dans le respect de la réglementation en vigueur.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour l'accomplissement de la présente autorisation, et notamment pour passer tous ordres de bourse, conclure tout contrat de liquidité, tous accords pour la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, remplir toutes formalités et déclarations et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

En cas d'augmentation de capital par souscription d'actions en numéraire, la société ne pourra exercer elle-même le droit préférentiel de souscription. L'assemblée générale pourra décider de ne pas tenir compte de ces actions pour la détermination des droits préférentiels de souscription attachés à ces actions. A défaut, les droits attachés aux actions possédées par la société devront être, avant la clôture du délai de souscription, soit vendus en bourse, soit répartis entre les actionnaires au prorata des droits de chacun.

La présente autorisation est consentie pour une durée de DIX-HUIT (18) mois à compter de la présente assemblée.

### QUATORZIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi.

